

Dans le Nord Basse-Terre, ouverture officielle de la déchèterie de Petit-Bourg

Par RCI web et Catherine Emélie 09/02/2025 - 13:54 • Mis à jour le 09/02/2025 - 14:19

La ville de Petit-Bourg se dote d'une déchèterie moderne et performante. Une journée portes ouvertes était organisée ce samedi (8 février), chemin de Roujol. La réception des déchets a débuté ce dimanche (9 février).

La communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT) et la ville de Petit-Bourg organisaient hier (samedi 8 février), une journée portes ouvertes à la déchèterie intercommunale de Petit-Bourg.

Inauguré le 18 décembre 2024, cet outil supplémentaire moderne, fonctionnel et gratuit, est conçu pour faciliter le tri et le recyclage des déchets pour les Petits-Bourgeois.

Cette nouvelle déchèterie, qui a coûté environ 5 millions d'euros, est le fruit d'un partenariat entre la Région, la CANBT et la ville de Petit-Bourg, avec pour objectif d'inciter les habitants à se rendre dans les déchèteries pour faciliter la valorisation des déchets.

La nouvelle déchèterie a ouvert officiellement ses portes pour la réception des déchets ce dimanche (9 février), de 6 h 30 à 13 heures.

Visites guidées et ateliers

Un outil au service de l'environnement et du public qui a pu participer samedi matin à des visites guidées et à des ateliers de sensibilisation sur le fonctionnement de cet équipement.

Les usagers pourront y déposer différents types de déchets : verts, ménagers spécifiques, équipements électriques et électroniques.

Le président de la CANBT, **Guy Losbar**, a fait de la protection de l'environnement une priorité du Nord Basse :

« La communauté du Nord Basse-Terre s'affiche comme étant un territoire de haute qualité environnementale. Ce qui nous oblige à mettre en place tout un ensemble d'équipements. C'est en ce sens que nous voulons mettre des déchèterie sur l'ensemble du territoire. Nous avons réhabilité celles de Lamentin et de Deshaies. Nous avons construit une déchèterie à Pointe-Noire et aujourd'hui c'est celle de Petit-Bourg qui est livrée. Et bientôt nous allons en construire une à Goyave. »

En plus des déchèteries, **Guy Losbar** indique qu'un ensemble d'actions sont également mises en place : formation, éducation et communication. Et ce pour inciter les habitants du Nord Basse-Terre à aller dans les déchèteries et à respecter les jours de passage.

« Nous avons également mis en place le tri puisqu'il y a deux types de poubelles. Et l'an dernier, nous avons innové avec le programme Cliiink. Quand vous mettez vos emballages dans les bornes de tri, cela vous donne un certain nombre de points. »



Préserver l'environnement et le cadre de vie

Pour **David Nebor, maire de la Ville**, ce nouvel équipement est important pour préserver l'environnement de Petit-Bourg et le cadre de vie des habitants :

« Il fait bon vivre à Petit-Bourg et nous tenons absolument à avoir des outils pour éviter les dépôts sauvages de déchets. Nous avons déjà deux déchèteries à notre service, notamment celle de Lamentin. Aujourd'hui, Petit-Bourg bénéficie, grâce à un accord entre la Région, la ville et la CANBT, d'un équipement performant qui, je l'espère, sera très utilisé par l'ensemble de nos administrés. Il ne s'agit pas uniquement de se débarrasser des déchets. Ce n'est pas uniquement de la gestion de collecte, mais c'est aussi de la valorisation. L'équipement que nous avons à Petit-Bourg permettra de mieux valoriser les déchets, notamment le bois que nous produisons en quantité énorme à Petit-Bourg. Il s'agira également de sensibiliser les associations et les acteurs économiques qui le peuvent à revaloriser les objets que nous retrouvons dans les différentes bennes. »

Pour les déchets domestiques

David Nebor précise bien que cette déchèterie n'est pas destinée aux artisans et professionnels, mais strictement aux usagers qui pourront y déposer leurs différents types de déchets domestiques :

« Tous les déchets domestiques sont accueillis ici, je dis bien les déchets domestiques. Ce n'est pas un équipement qui est destiné aux professionnels. Donc les artisans qui produisent des machines à laver, qui réparent des climatiseurs ne sont pas les bienvenus ici. Ce n'est pas un équipement qui est destiné aux acteurs économiques, mais bien aux déchets domestiques. Les huiles domestiques, les emballages et les déchets blancs ont une autre destination, puisqu'il ne faut pas oublier que la personne qui achète une télévision est censée ramener son ancien appareil sur le lieu de l'achat. Et c'est valable pour tous les autres équipements ménagers. Nos administrés payent la taxe foncière et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Donc c'est un service qui est financé par la taxe, même si elle est insuffisante pour assurer à la fois des investissements et ensuite du fonctionnement. »